

Saint-Denis, le 12 septembre 2024

## Dossier de presse

### L'ARS La Réunion fait le point sur l'actualité sanitaire et ses priorités d'action pour les mois à venir.

*Pièce jointe : « Projet Régional de Santé La Réunion 2023-2033 : Les actions phares 2024-2025 »*

#### Situation épidémiologique et prévention des maladies infectieuses

##### Chikungunya

A ce jour, 4 cas autochtones de chikungunya ont été confirmés à La Réunion sur les dernières semaines. Ces 4 personnes résident dans le même quartier à Saint-Gilles-les-Bains. Bien qu'ayant présenté des symptômes, leur état de santé n'a pas justifié qu'elles soient hospitalisées.

Depuis l'apparition du 1<sup>er</sup> cas, les équipes de lutte antivectorielle de l'Agence sont très mobilisées afin de sensibiliser les habitants du quartier et réaliser des traitements autour des domiciles.

##### Recommandations à la population, et particulièrement les habitants de Saint-Gilles-les-Bains :

- **Éliminer les lieux et vider les récipients où les moustiques peuvent pondre** (nids à moustiques) toutes les semaines : coupelles, petits récipients, gouttières, pneus, plantes retenant l'eau ... et rendre inaccessibles aux moustiques les dispositifs de stockage d'eau ...
- **Se protéger des piqûres de moustique** (sprays, moustiquaires pour les enfants et personnes alitées, diffuseurs/serpentins...)
- **Consulter son médecin dès les 1<sup>ers</sup> symptômes** (fortes fièvres, douleurs articulaires, maux de tête, grosse fatigue...) et continuer à se protéger des piqûres de moustiques

Plus d'informations sur notre site internet : [Un nouveau cas de chikungunya confirmé à La Réunion |](#)

## Dengue

Actuellement, 4 à 5 cas de dengue sont recensés chaque semaine. Avec l'arrivée de l'hiver austral, le nombre de cas a baissé depuis mi-mai 2024. Le plan Orsec arboviroses est au niveau 2A correspondant à l'identification d'une circulation virale modérée autochtone (apparition d'un ou plusieurs regroupements de cas ou de plusieurs cas sporadiques).

Le virus est donc toujours présent sur le territoire. Pour éviter une recrudescence de cas lors de l'été austral, avec le retour de la chaleur et des pluies favorables au développement des moustiques, les mêmes recommandations que pour le chikungunya s'appliquent.

Plus d'informations sur notre site internet : [Moustiques & maladies |](#)

## Mpox

- 3 cas de Mpox clade 2, circulant en France depuis l'épidémie de 2022, ont été recensés à La Réunion en 2024.
- Aucun cas du Mpox clade 1 (qui circule actuellement en Afrique centrale, et qui a motivé la déclaration d'urgence de santé publique de portée internationale par l'OMS) n'a été diagnostiqué à ce jour à La Réunion ni en France hexagonale.

Pour éviter une circulation de la maladie, la vaccination préventive est recommandée aux :

- les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et ayant des partenaires sexuels multiples,
- les personnes trans ayant des partenaires sexuels multiples,
- les personnes en situation de prostitution,
- les professionnels des lieux de consommation sexuelle,
- les personnes partageant le même lieu de vie que celles listées ci-dessus.

La vaccination est aussi conseillée aux personnes en situation de contact à risque avec une personne infectée.

A La Réunion, 3 centres de vaccination sont disponibles, sur rendez-vous :

- **CEGIDD Nord Est (CHU):** CHU Félix Guyon Allée des Topazes, Saint-Denis - Tél : 02 62 90 55 69
- **CEGIDD Ouest (CHOR) :** 29 rue Labourdonnais, Saint-Paul (locaux de l'ancien Centre Hospitalier Gabriel Martin) - Tél : 02 62 74 23 80
- **CEGIDD Sud (CHU) :** CHU Sud, Pavillon 3, Saint-Pierre - Tél : 02 62 35 96 30

Plus d'informations sur notre site internet : [Mpox : Point sur la situation sanitaire et mesures mises en place à La Réunion |](#)

## Coqueluche

Une recrudescence de la coqueluche est identifiée à La Réunion depuis juillet 2024 : 19 cas depuis le début de l'année contre 4 cas pour toute l'année 2023.

Cette maladie peut être très grave, voire mortelle, chez les nourrissons qui ne sont pas encore protégés par le vaccin. Elle touche aussi les adultes.

Pour rappel, la vaccination contre la coqueluche est obligatoire pour les nourrissons (depuis le 1er janvier 2018) et recommandée chez les enfants nés avant cette date.

**La vaccination étant le moyen le plus efficace de protéger l'enfant à naître**, les femmes enceintes sont invitées à se faire vacciner dès le 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse (recommandations de la Haute Autorité de Santé) afin d'assurer une protection de l'enfant à naître par les anticorps de la mère. Cette vaccination doit être renouvelée à chaque grossesse.

Pour limiter la propagation et l'exposition à la maladie, il est rappelé la nécessité de réaliser le rappel

vaccinal notamment pour :

- les personnes susceptibles de développer des formes graves (personnes immunodéprimées ou atteintes de maladie respiratoire chronique ou d'obésité, personnes de plus de 80 ans),
- les personnes qui n'ont pas eu de rappel vaccinal depuis plus de 5 ans pouvant être en contact rapproché avec des nourrissons de moins de 6 mois, et des bébés incomplètement vaccinés de 6 à 11 mois.

Plus d'informations sur notre site internet : [Recrudescence de la coqueluche à La Réunion |](#)

## Dépistage des IST

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, le dépistage de quatre infections sexuellement transmissibles (IST), en plus du VIH, peut être réalisé à la demande d'un patient dans tous les laboratoires de biologie médicale **sans ordonnance et sans rendez-vous**.

Ces dépistages sont pris en charge par l'Assurance maladie sans avance de frais à 100% pour les moins de 26 ans, et à hauteur de 60% pour le reste de la population avec couverture du reste à charge par les complémentaires (dont la complémentaire santé solidaire).

Les IST concernées par le dépistage en laboratoire sans ordonnance sont :

- le VIH,
- l'hépatite B,
- la syphilis,
- les infections à chlamydia et à gonocoque.

Plus d'informations : [Dépistage des IST en laboratoire sans ordonnance : Mon test IST | ameli.fr | Laboratoire d'analyses médicales](#)

## Prévention de la bronchiolite

Depuis ce mois de septembre, les futurs parents disposent de deux possibilités pour protéger leur nourrisson d'une forme grave de bronchiolite :

- la vaccination maternelle durant le 8<sup>ème</sup> mois de grossesse, grâce au vaccin Abrysvo, permettant de conférer une immunité au nouveau-né jusqu'à ses 6 mois,
- l'immunisation de l'enfant à la naissance par l'administration du Beyfortus, proposé dans les maternités.

Sur la période 2023-2024, le traitement Beyfortus a bénéficié à plus de 60% des nouveau-nés, atteignant même 80% dans certains établissements.

A La Réunion, les épidémies de bronchiolite sont généralement observées de novembre à mars. La mise en œuvre de ces traitements préventifs devrait permettre de réduire l'incidence de la maladie et d'éviter des hospitalisations de nourrissons pour des formes graves.

## Vaccination HPV (papillomavirus) au collège et en ville

Une nouvelle campagne de vaccination HPV démarrera en novembre 2024 à La Réunion, dans les collèges, en lien avec l'Assurance maladie, le rectorat et les hôpitaux. Elle s'adressera aux adolescents à partir de 11 ans.

En parallèle, les parents peuvent faire le choix de faire vacciner leurs adolescents auprès des professionnels de santé de ville (médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier).

Le vaccin HPV prévient jusqu'à 90 % des infections par le papillomavirus humains à l'origine de certains cancers.

Vacciner son enfant dès 11 ans, c'est lui offrir une protection contre ces cancers à l'âge adulte.

## Démocratie en santé

### Installation des instances territoriales de concertation en santé dans chaque microrégion

Le Projet Régional de Santé (PRS) fixe des objectifs d'amélioration de la santé des réunionnais, mis en œuvre grâce à une mobilisation de l'ensemble des acteurs. L'approche territoriale de l'organisation de la santé et de la réponse aux besoins de la population se traduit notamment par la réunion régulière de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, la signature de contrats locaux de santé, ou encore l'organisation des professionnels de santé libéraux dans des Communautés professionnelles territoriales de santé.

Aujourd'hui, il convient d'aller plus loin et d'inscrire durablement, à la suite du Conseil national de la refondation en santé (CNR), la possibilité pour les acteurs de construire ensemble les réponses aux problématiques sanitaires de leur territoire.

Pour permettre cette démocratie en santé, l'ARS va installer d'ici novembre 2024 une instance territoriale de concertation en santé dans chaque microrégion (Nord, Est, Ouest et Sud) qui réunira :

- élus (parlementaires et représentants des collectivités locales),
- représentants des établissements de santé et du secteur social et médico-social,
- professionnels de santé libéraux,
- représentants des usagers,
- institutions et services publics dont les compétences interagissent avec la santé de la population.

L'objectif est de partager les enjeux de santé du territoire, à partir du diagnostic de santé de chaque microrégion, et de construire avec l'ARS des solutions locales adaptées, répondant aux défis de chaque territoire en cohérence avec les orientations du PRS, sur différentes thématiques : accès aux soins, permanence des soins, équilibre de l'offre de soins, parcours de santé, prévention, santé environnementale, formation des professionnels de santé...

Au travers de ces instances, l'ARS souhaite rapprocher la politique de santé de la population et des acteurs locaux et permettre que tous s'approprient, en responsabilité, la définition et la mise en œuvre des solutions.

## Nutrition et sport-santé

### Le sport santé pour tous ! « *Alon bougé pou met La Réunion an form !* »

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'ARS et la DRAJES de La Réunion lancent cette rentrée une campagne pour promouvoir l'activité sportive : « *Alon bougé pou met La Réunion an form !* » avec pour objectifs de :

- sensibiliser sur les bienfaits de l'activité physique pour la santé et l'importance de lutter contre la sédentarité,
- valoriser les acteurs du sport-santé, en particulier les Maisons Sport-Santé (MSS) et le site [ssbe.re](http://ssbe.re)

**Un événement le samedi 14 septembre de 8h à 12h** au Gymnase de Champ-Fleuri à St-Denis, organisé en lien avec la mairie de Saint-Denis et les Maisons Sport-Santé (MSS), proposera des tables rondes sur les bienfaits du sport et sur l'offre d'accompagnement à la reprise d'une activité physiques, et des démonstrations d'activités physiques adaptées (handfit, Pilates, gym santé...).

**Des journées portes ouvertes se tiendront dans les 11 Maisons Sport-Santé de l'île du 15 au 29 septembre.**

**Une campagne de communication** pour sensibiliser à une pratique d'activité physique régulière et à faire connaître le site du sport-santé à La Réunion sera diffusé durant les prochaines semaines.

Plus d'informations sur la campagne sur notre site internet : [Le sport santé à l'honneur : "Alon bougé pour met La Réunion an form !" |](#)

## Opération « Nutrition Marmay »

Les données locales sur la santé des jeunes montrent la nécessité d'ajuster les dispositifs de prévention nutritionnelle à destination des enfants en agissant dès l'école maternelle et en primaire. Selon l'étude menée en 2022 et 2023 auprès des élèves de 6ème, 17,3% d'entre eux sont en surpoids et 8,4% en situation d'obésité, soit près d'un élève sur 4 en surcharge pondérale.

Pour cette rentrée scolaire 2024-2025, l'ARS, avec l'académie de La Réunion et la CAF, poursuit les travaux de structuration de l'opération « Nutrition Marmay ». Celle-ci vise à proposer un accompagnement aux professionnels en contact avec des enfants (enseignants, éducateurs...). Des ateliers clés en main et des outils validés par des experts de la nutrition seront proposés autour de 5 thématiques : alimentation, activité physique, sommeil, écrans et sédentarité, compétences psychosociales.

L'objectif est d'agir dès le plus jeune âge et dans la durée auprès des familles et des enfants pour les inciter à adopter les bons comportements nutritionnels.

## Accompagnement des personnes vivant avec un handicap

### Développement de l'offre médico-sociale à destination des personnes vivant avec un handicap

Le plan de création de 50 000 nouvelles solutions à destination des personnes vivant avec un handicap est une stratégie nationale ambitieuse d'inclusion scolaire et sociale, avec un accent particulier mis sur le polyhandicap, les troubles du neurodéveloppement ou en faveur des enfants avec handicap suivis par l'aide sociale à l'enfance.

Pour La Réunion, la tenue inédite d'un Conseil National de la Refondation "Handicap" en novembre 2023 a permis d'associer l'ensemble des parties prenantes à la réflexion sur de nouvelles solutions d'accompagnements pour les personnes vivant avec un handicap. Ce travail s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat, entre l'Etat, l'ARS et Conseil Départemental, au bénéfice de l'inclusion et de l'accompagnement des personnes.

L'ARS a renforcé son engagement avec **une nouvelle mobilisation de 47 millions d'euros** pour le développement de l'offre médico-sociale d'ici à 2030, soit près de 25% en plus des moyens déjà existants. Parallèlement, le Département mobilisera 29 millions d'euros pour étoffer l'offre relevant de sa compétence, en synergie avec l'ARS.

Cette enveloppe inédite pour le territoire permettra plus de 800 places d'accueil et d'accompagnement des personnes vivant avec un handicap, de renforcer les capacités de dépistage et de prise en charge précoces et de donner davantage de moyens à l'inclusion scolaire des enfants avec handicap.

### Déploiement du dispositif Handigynéco dans les établissements et services médico-sociaux

L'ARS lancera bientôt le dispositif Handigynéco qui vise à proposer aux femmes vivant avec un handicap une prise en charge gynécologique et en santé sexuelle dans les établissements et services médicosociaux :

- des consultations gynécologiques individuelles visant à répondre à leurs questions sur la vie

intime et sexuelle, la contraception, le désir d'enfant, la ménopause, et à faciliter l'accès à un suivi gynécologique adapté tout au long de la vie ;

- des ateliers collectifs d'information et de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive et sur la lutte contre les violences au sein du couple.

Compte tenu de son investissement depuis de nombreuses années dans la prévention et la promotion de la santé sexuelle auprès des personnes vivant avec un handicap, l'ARS La Réunion a retenu l'antenne départementale du Planning familial pour déployer le dispositif Handigynéco, sur la base d'un cahier des charges régional élaboré en février 2024. Les actions débuteront au dernier trimestre 2024.

## **Création du Service d'Accompagnement à la Périnatalité et à la Parentalité des parents vivant avec un handicap**

Fin 2023, l'ARS a lancé un appel à candidature pour la création d'un Service d'Accompagnement à la Périnatalité et à la Parentalité des Personnes vivant avec un Handicap (SAPPH). Ce service a vocation à apporter aux futurs parents et parents vivant avec un handicap un soutien et un appui à la fonction parentale. Les prestations délivrées peuvent être individuelles ou collectives.

Cinq organismes gestionnaires de services et établissements médico-sociaux ont répondu à l'appel à projet. Le processus de sélection, sur la base d'une analyse des projets et associant le Département, a permis à l'ARS de retenir la candidature de l'APAJH.

Le SAPPH sera officiellement mis en œuvre au dernier trimestre 2024.

## **Accompagnement des personnes âgées**

### **Développement de l'offre médico-social à destination des personnes âgées**

Le plan de rattrapage en faveur des personnes âgées 2022-2027 vise à renforcer la quantitativement et qualitativement l'offre d'accompagnement et à diversifier les réponses aux besoins de ces publics fragiles. D'un montant de 28 000 000 € en fonctionnement et 22 millions d'euros d'aide à l'investissement pour l'ARS, en plus des moyens complémentaires mobilisés par le Département, il permet la création de :

- 112 places de Pôle d'activité et de soins adaptés (PASA) de jour et de nuit dans les EHPAD à destination des résidents présentant des maladies neuro-dégénératives,
- de places de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), d'accueil de jour
- de plateforme de répit pour les aidants,
- de 3 nouveaux EHPAD qui vont être construits en 2027, suite aux appels à projets de 2023 et 2024 (Bras-Panon, Petite Ile et Les Avirons)
- de 2 nouveaux EHPAD qui feront l'objet d'un nouvel appel à projet en 2025.

### **Création de centres de ressources territoriaux (CRT)**

Dans le cadre de l'accompagnement à domicile, l'ARS développe l'offre de coordination entre les acteurs de la prise en charge du vieillissement et de la prévention de la perte d'autonomie. L'objectif est de favoriser le maintien de la personne âgée à domicile le plus longtemps possible, dans des conditions de sécurité et de bien-être.

- 2 CRT installés depuis mars 2024 : un dans le Nord, rattaché à l'EHPAD Astéria (ORIAPA) et l'autre dans le Sud, rattaché à l'EHPAD Ravine Blanche (Fondation Père Favron).
- Instruction en cours à la suite à l'appel à projet pour la création de 4 CRT :
  - o 1 CRT sur le territoire Est
  - o 1 CRT sur le territoire Ouest

- 2 CRT sur le territoire Sud.

L'ARS La Réunion travaille à l'émergence de nouveaux modèles d'accompagnement des personnes âgées, adaptés aux spécificités régionales et notamment au maintien privilégié à domicile, ceci pour répondre au souhait majoritaire des personnes âgées en perte d'autonomie de continuer à vivre « chez soi », de préserver leur autonomie, leur sphère intime mais aussi leur liberté d'agir et leur utilité sociale.

## Plan Antichute

Chaque année à La Réunion, près de 2 000 personnes âgées sont hospitalisées et 60 décèdent à cause de chutes. Les acteurs de la santé et professionnels du grand âge se sont associés à l'ARS et ses partenaires pour élaborer ensemble un Plan Antichute. L'objectif est de réduire de 20% les hospitalisations et morts pour chute en 3 ans.

Les leviers mobilisés sont :

- le repérage des personnes à risque de chute et l'alerte,
- l'aménagement et l'adaptation du logement, et la mobilisation des aides techniques et de la télésurveillance,
- la promotion de l'activité physique,
- la prévention des effets indésirables engendrés par la prise de médicaments inappropriés.

Ce plan sera signé par les partenaires et présenté au cours du mois d'octobre 2024.

## Lutte contre les addictions

### Installation d'une communauté territoriale de lutte contre les addictions

Pour mieux coordonner l'ensemble des moyens sanitaires et médico-sociaux de lutte contre les addictions, l'ARS souhaite mettre en place une communauté territoriale de lutte contre les addictions. Cette communauté territoriale permettra à l'ensemble des acteurs d'assurer une meilleure continuité dans le parcours des patients, la veille aux nouveaux produits et comportements addictifs, la mise en synergie de leurs efforts de prévention.

L'installation de cette communauté territoriale est prévue pour la fin d'année.

### Sensibiliser à l'usage de la cocaïne

Produit dont l'usage s'est malheureusement développé à La Réunion en quelques années, la cocaïne est une substance fortement addictive dont les conséquences néfastes peuvent être importantes et irréversibles au niveau sanitaires, sociales, sécuritaires et judiciaires.

Au CHU Nord, les consultations ont ainsi été multipliées par 3 entre 2021 et 2023. Pour sensibiliser la population et particulièrement les personnes vulnérables, l'ARS et la préfecture, avec la Fédération régionale d'addictologie de La Réunion, lanceront une campagne de prévention d'ici la fin de cette d'année.

### Accompagnement des patients

L'ARS consolide également l'offre de prise en charge et de soutien aux personnes ayant des conduites addictives et souhaitant s'engager dans un parcours de soins :

- autorisation d'un Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec hébergement de 15 places
- autorisation de 3 groupements d'entraide mutuelle dédiés à des personnes ayant eu des troubles de l'usage et cherchant un support entre pairs (Saint-Denis / La Possession / Cilaos).

## Santé mentale

### Ouverture d'un service d'accès aux soins SAS Psy

Fin avril 2024, l'Établissement public de santé mentale de La Réunion (EPSMR) a mis en œuvre le volet santé mentale du Service d'Accès aux Soins non programmés : SAS Psy.

Soutenue par l'ARS, cette plateforme téléphonique permet la prise en charge 24h/24 et 7j/7 d'appels téléphoniques relevant de la psychiatrie, après un premier filtre du Samu/Centre 15 évaluant l'urgence immédiate et la nécessité d'engager des moyens d'intervention.

L'appel est pris en charge par un répondant infirmier formé à la psychiatrie, avec l'appui d'un médecin psychiatre. L'objectif est d'évaluer le besoin exprimé et de répondre rapidement à une demande de soins non vitaux mais potentiellement vécus comme urgents. Pour ce faire, l'infirmier pourra s'appuyer sur les créneaux de consultation réservés aux situations péri-critiques en CMP, faciliter le lien avec les équipes de psychiatrie adossées aux services d'urgences, voire organiser des hospitalisations dans un service de psychiatrie.

Bilan à fin juin 2024 :

- 175 appels reçus,
- 70 orientations, principalement vers les CMP (40% des orientations).

Depuis juillet, un accès direct est organisé pour les professionnels de santé. Cela leur permet d'accéder à un professionnel spécialisé en psychiatrie pour un conseil, un appui à l'orientation ou une aide à la décision.

## Lutte contre les cancers

### Création d'une structure unifiée de dépistage et de coordination des soins

Dans le cadre de la feuille de route régionale Cancer, l'ARS a missionné un cabinet de conseil spécialisé en santé pour une démarche d'accompagnement à l'unification du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers - CRCDC et du Dispositif Spécifique Régional de Cancérologie – Oncorun.

Cette unification est motivée par :

- la taille de notre territoire, et la nécessité de ne pas démultiplier les espaces de coordination des professionnels
- des indicateurs défavorables par rapport à l'hexagone, en termes de participation aux dépistages organisés des cancers, de précocité des dépistages et de l'entrée dans les soins, et donc de survie à cinq ans des patients atteints de cancers.

L'objectif de la démarche est d'aboutir à une structure unifiée :

- d'appui aux équipes médico-soignantes dans l'élaboration des référentiels régionaux de prise en charge ainsi que dans la conception et le montage de projets innovants en prévention (dont dépistages), en soins (dont essais cliniques) et en organisation territoriale ;
- de soutien au dépistage effectif selon les recommandations nationales pour les cancers du sein, du col de l'utérus et colorectaux
- de référence pour l'ARS dans la déclinaison régionale de la feuille de route de lutte contre les cancers, en produisant des données pertinentes et une observation sur les parcours de soins des patients.

L'organisation cible de cette structure unifiée est attendue pour fin octobre 2024.

## Publication de la 1ère édition du Panorama de la cancérologie à La Réunion

L'ARS publiera, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2024, un panorama de la cancérologie à La Réunion. Ce document, mis à disposition du grand public et des professionnels de santé, présentera l'évolution régionale de la cancérologie en termes d'épidémiologie, d'offre de soins et de parcours des patients.

## Parcours de soins

### Création d'un réseau de chirurgie pédiatrique inter-régional La Réunion-Mayotte

Un réseau de chirurgie pédiatrique « Chir Marmailles » La Réunion-Mayotte a été constitué durant l'année 2023, à partir du CHU de La Réunion.

Il a pour mission d'organiser la prise en charge chirurgicale des enfants, selon une gradation de l'offre de soins et une coordination de la filière.

Les établissements autorisés pour la chirurgie, et la spécialité de chirurgie pédiatrique, devront s'inscrire dans ce réseau et cette organisation de l'offre de soins.

## Cybersécurité

Face aux cyber-attaques de plus en plus nombreuses, et particulièrement dans le secteur sanitaire, l'ARS porte une attention particulière à la sensibilisation des professionnels, qu'ils exercent en établissement ou service, ou en libéral. Une nouvelle campagne de sensibilisation sera prochainement lancée, en lien avec le GCS TESIS et les acteurs de santé.

Elle s'appuiera notamment sur l'auteur de Bande Dessinée « Fix » et sur des influenceurs et vulgarisateurs bien connus du monde de la cybersécurité. Pour en savoir plus, rendez-vous à e-Nov 2024, l'événement régional annuel de la cybersécurité et du numérique en santé !

## Numérique en santé

### e-Nov revient !

Après le succès des éditions 2022 et 2023, l'ARS et TESIS organisent e-Nov 2024 le 21 novembre au Kabardock. Une journée de la cybersécurité et de la e-santé pour les acteurs et professionnels de santé mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent à la e-santé.

### Permettre le partage fluide des données de santé dans une logique de coordination des soins et de parcours

#### Développement de Mon espace santé

Le déploiement du carnet de santé numérique s'accélère :

- généralisation de solutions d'authentification fortes conformes au référentiel national
- des actions au plus près des populations en travaillant en lien avec les communes (opération grands quartiers Plaine des Palmistes et Cilaos en septembre) qui permettent l'accroissement du nombre d'activations.
- déploiement de logiciels qui alimentent et permettent aux professionnels de santé de consulter Mon Espace Santé : les établissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux (ESMS), laboratoires, pharmacies, cabinets de radiologie et la ville ont bénéficié de la 1ère vague et peuvent désormais alimenter l'espace Santé ; de nouveaux professionnels seront accompagnés prochainement (sage-femmes, chirurgiens-dentistes et paramédicaux).

## Les autres projets numériques

L'ARS soutient également d'autres projets numériques visant à développer la coordination entre professionnels de santé :

- **Panorama** : service régional d'échange d'images et de comptes-rendus d'imagerie
- **Pandalab** : service de messagerie instantané sécurisée de santé (Réunion et Mayotte)
- Généralisation de la **messagerie sécurisée de santé** : accompagnement des opérateurs de santé au développement des usages de la messagerie sécurisée de santé.

## Mobiliser les outils numériques au service de la prévention

L'ARS travaille sur un « serious game » sur la thématique « Nutrition, Activités Physiques », en lien avec le rectorat, pour un déploiement au deuxième trimestre 2025.

Retrouvez toute l'actualité sanitaire sur le site de l'ARS :

[www.lareunion.ars.sante.fr](http://www.lareunion.ars.sante.fr)

